



FACTURE ÉLECTRONIQUE

Faisons équipe

Comment s'y préparer 2



LA FACTURE ÉLECTRONIQUE, QU'EST-CE QUE C'EST ?



CE QUE DIT LA LOI

Une conservation de 6 ans pour le droit fiscal et 10 ans pour le commercial est obligatoire.

Pour s'acquitter de leurs obligations les entreprises pourront choisir de passer soit par une plateforme de dématérialisation partenaire de l'administration soit par le portail public de facturation. Pour l'Etat, le principal objectif est de lutter contre la fraude à la TVA.



Pour toutes entreprises assujetties à la TVA dans les échanges avec l'Etat et les collectivités



Pour toutes les entreprises en réception de factures et pour les grandes entreprises en émission



Janvier 2025

Janvier Pour les entreprises de taille intermédiaire (ETI)

Janvier 2026

Pour les PME et les TPE

*

LA FACTURE X

C'est un nouveau standard de facture électronique composée de deux faces. L'une lisible pour l'homme (PDF) et l'autre lisible pour la machine (XML).

Elle permet à l'émetteur de créer une facture avec un maximum d'informations de manière structurée, et pour le destinataire d'en automatiser le traitement grâce à l'intégration automatisée.

Ce format peut être utilisé dans les échanges avec l'Etat (Chorus Pro) et avec tous les partenaires commerciaux.

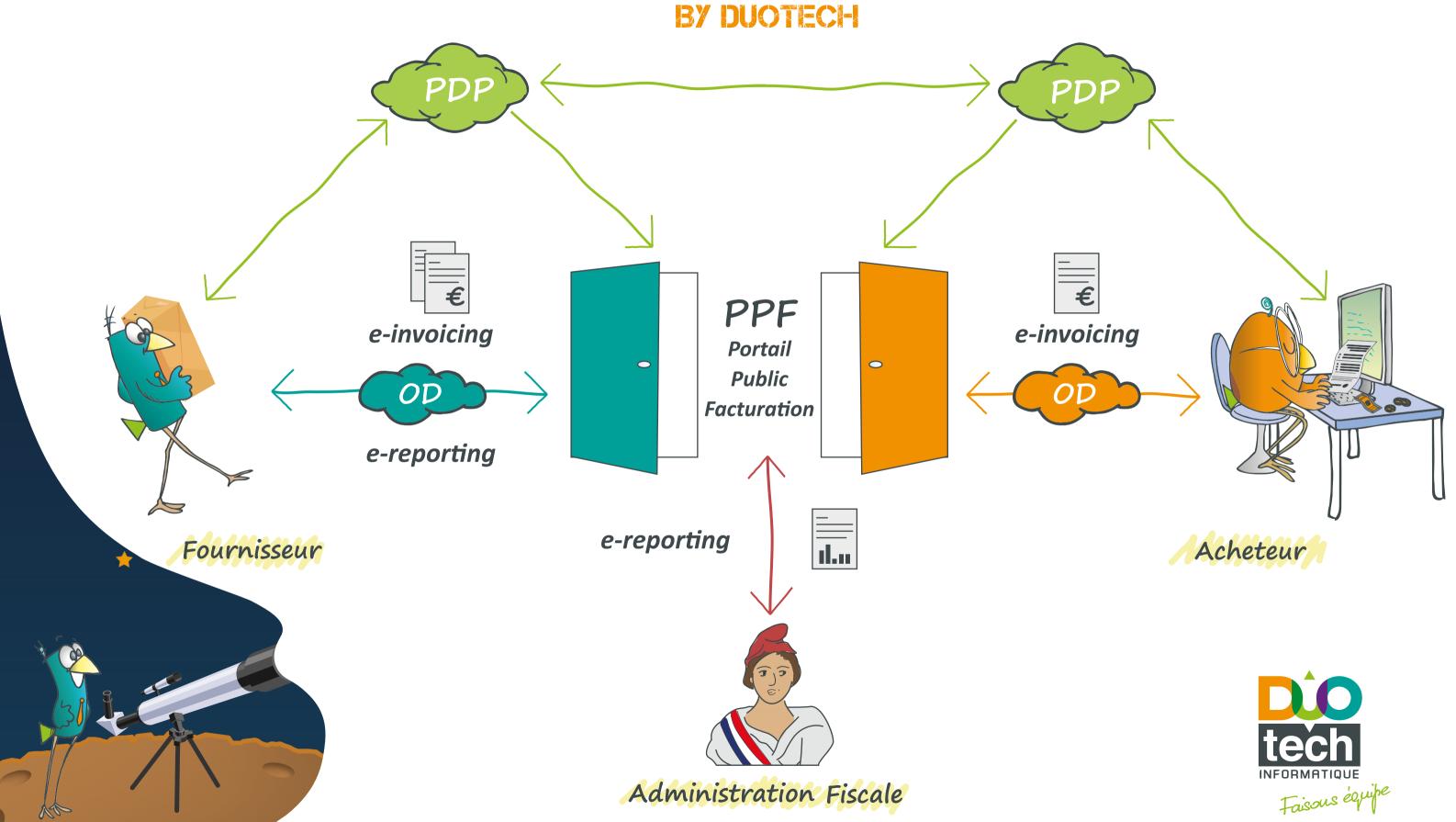
LA RÉFORME INTRODUIT DEUX NOTIONS

L'E-INVOICING: à savoir la dématérialisation des factures

L'E-REPORTING: permettant d'envoyer aux administrations, en plus de la facture dématérialisée, un rapport sur :

- les ventes en BtoC réalisées
- les achats et les ventes internationales BtoB comptabilisés
- les données de paiement pour les ventes relevant de la TVA sur les encaissements réalisés (prestations de services)

« BANCO POUR LA FACTURE ÉLECTRONIQUE »



ÉMETTRE OU RECEVOIR LES FACTURES ET GÉRER LE E-REPORTING

EN UTILISANT UNIQUEMENT LE PORTAIL PUBLIC DE FACTURATION (PPF) : ★

Un processus sera mis en place par le portail public pour identifier et sécuriser l'accès par le gestionnaire.

Il faudra ensuite passer par le portail public de l'Etat pour envoyer et/ou récupérer les factures et gérer les e-reporting.

EN PASSANT PAR UN OPÉRATEUR DE DÉMATÉRIALISATION (OD):

L'organisation devra s'inscrire seule sur le portail public de facturation.

Passer par un OD lui permettra ensuite d'automatiser les flux grâce à des connexions directes au système d'information. L'OD assure également le bon fonctionnement du système en cas d'indisponibilité de la plateforme publique.

EN PASSANT PAR UNE PLATEFORME DE DÉMATÉRIALISATION PARTENAIRE (PDP) :

Dans ce cas, c'est la plateforme qui se charge de l'inscription au nom de l'organisation après avoir vérifié l'identité.



OPÉRATEUR DE DÉMATÉRIALISATION OU PLATEFORME DÉMATÉRIALISATION PARTENAIRE ?

UNE TRANSFORMATION UTILE



OD **OPÉRATEUR DE DÉMATÉRIALISATION**

DEMANDE AUX UTILISATEURS DE S'INSCRIRE SEUL ALORS QUE LA PROCÉDURE EST COMPLEXE

OD

OD

DÉPOSER LES FACTURES SUR LE PORTAIL PUBLIC DE FACTURATION (PPF) OU LA PDP

OD

SE DIRIGER VERS UN OPÉRATEUR DE DÉMATÉRIALISATION À UN PRIX COMPÉTITIF

INSCRIPTION PAR LA PLATEFORME DE MANIÈRE SIMPLE ET RAPIDE (AIDE D'EXPERT-COMPTABLE...)

PDP

TRAITE LES FLUX EDI DANS LES FORMATS NON SUPPORTÉ PAR LE PORTAIL PUBLIC DE FACTURATION

PDP

TANSMISSION DES FACTURES EN **DEHORS DES FORMATS FACTURE X,** CII OU UBL

PDP

GARANTIE D'UNE PLATEFORME CERTIFIÉE ET AUDITÉE PAR L'ETAT AVEC UN STOCKAGE CLOUD

STEP 4



STEP 5

STEP 1

L'inscription à l'annuaire publique permettant de récupérer des factures de grandes entreprises

S Q TE

Transmettre les factures en direct au destinataire de la facture

Transmettre des factures en dehors des formats Facture X,

CII ou UBL

STEP 3

Garantie d'une plateforme certifiée et audité par l'Etat avec un stockage cloud

Entreprise n'étant pas concerné par les cas si dessus, et cherchant un prix compétitif



